

Dossier Technique
Championnat du Monde Descente de Mountainboard
Super-Besse
17 et 18 Juillet 2023

Rédacteur : Mr LAVAUD Vincent

Table des Matières

Contenu, Présentation, Renseignements préliminaires

Format

Parcours et Format d'épreuves

Inscription

Résumé de la compétition / animations

Annexes :

Plans

Menus restauration

Fiche d'inscription

Contenu

Ce dossier technique a pour but d'informer la Station de Super-Besse, la FFRS (fédération française de roller skating) et l'IMA (Internationale Mountainboard Association) sur le déroulement des CMD (Championnats du Monde Descente). Ce dossier permet aussi d'informer à différents niveaux les organisateurs, partenaires, compétiteurs, accompagnants et visiteurs de l'évènement. Il sert de référentiel pour l'organisation des CMD.

Présentation

Pour la 2ème fois, les Championnats du Monde de Mountainboard s'invitent en France. Se déroulant sur 1 semaine, regroupant près de 150 participants de plus de 20 nationalités. La première étape aura lieu du 13 au 15 juillet 2023 à Compiègne (60) où les participants

s'affronteront dans les épreuves de Boardercross et de Freestyle dans plusieurs catégories (U18, Fille, Open, Master).

La deuxième étape aura lieu à Super-Besse (63) du 17 au 18 juillet 2023. Cette dernière épreuve d'une semaine de Mountainboard en France verra s'affronter les compétiteurs sur piste libre (Freeride) au sein de la station Auvergnate. Les prix de Champion du Monde Descente et toutes catégories seront remis le 18 juillet au soir sur la terrasse de la salle du Tourisme de la Station de Super-Besse.

Les deux jours de compétitions s'accompagnent d'animations autour du Mountainboard, accessibles à toutes et tous et gratuites, une animation freestyle et une animation initiations.

Renseignements préliminaires

1. Objectifs :

- Créer une épreuve de niveau international et aider au développement des athlètes et des compétitions au niveau régional et national.
- Promouvoir les courses de Mountainboard auprès du grand public
- Donner un classement international aux compétiteurs
- Mettre en valeur la Station de Super-Besse-Sancy

2. Responsabilités :

La planification des épreuves demande une coopération internationale et nationale. Au niveau international, ce sont les dirigeants de l'IMA qui sont responsables des formats de compétitions. Au niveau national, l'Association Mountainboard Compiègne a mandaté Mr LAVAUD Vincent pour l'organisation de la compétition sur le site de Super-Besse. Les associations nationales de Mountainboard ont la responsabilité des animations autour de la compétition. Enfin en tant que site accueillant la compétition, la Station de Super-Besse a la responsabilité des demandes faites par l'organisateur.

Responsabilité organisateur :

- Organiser et tenir la compétition conformément aux règlements de l'IMA et du présent dossier technique.
- Fournir des infrastructures (stationnement, toilettes/toilettes chimiques)
- Distribuer en temps opportun l'avis de compétition et les résultats officiels
- Diffuser les renseignements relatifs à la compétition sur le site Web de la compétition au moins deux mois avant sa tenue.
- Désigner un ou une responsable des relations avec les médias. Il est important de travailler avec diligence pour assurer une bonne couverture médiatique
- Faire des démarches de marketing pour attirer les commanditaires et partenaires de l'événement. Les organisateurs détiennent toutes les opportunités de marketing et les droits de propriété de la compétition.
- Fournir les dossards pour la compétition.

- Fournir un système de son de qualité dans les aires pour les spectateurs
- S'assurer que le ou les annonceurs aient toutes les ressources dont ils ont besoin
- Parcours adéquat pour le niveau de compétition; Officiels formés et expérimentés; Installations adéquates; et soutien financier adéquat.

3. Organismes :

- Pour l'IMA, Monsieur Matt Brind - Director of Operations
mountainboardworld@gmail.com
- Pour la FFRS, Monsieur Ludovic FAURE
Association Mountainboard Compiègne
24, rue Gabriel Faure 60280
Tel: 06 72 08 33 62
mail: faureludovic@orange.fr
- Pour l'organisation du CND, Monsieur LAVAUD Vincent
Chez Courtet
63950 Saint Sauves d'Auvergne
Tél : 0684751527
Mail : cambione@hotmail.com
- Pour le site de Super-Besse, Madame Amélie LECLERC
Tél : 0631766306
mail : animation@pavin-sancy.com

Format

1. Athlètes et admissibilité :

- Les compétiteurs doivent avoir une licence compétition de leur pays d'origine.
- Tous les compétiteurs doivent avoir une classification nationale ou internationale.
- Les compétiteurs doivent avoir plus de 16 ans.

2. Catégories :

- La catégorie Junior est ouverte aux compétiteurs entre 16 et 18 ans. Un classement féminin et masculin sera fait.
- La catégorie Open est ouverte aux compétiteurs de 18 à 35 ans. Un classement féminin et masculin sera fait.
- La catégorie Master est ouverte aux compétiteurs de 35 ans et plus. Le classement sera mixte.

- La catégorie Pro regroupe les 4 meilleurs du classement toutes catégories confondues.
- Les Mountainboards équipés d'un système de frein sont autorisés et ne dépendent pas d'une catégorie à part.

3. Règlement de compétition :

Les organisateurs, bénévoles et compétiteurs, doivent respecter le règlement suivant :

https://drive.google.com/file/d/0B1zQszUhxFKDaWszUHk0YIM3Nzg/view?resourcekey=0-tt5_N4KCo2TZTi8XhPhTaA

Parcours et Format d'épreuves

1. Terrain – distance :

- La course se déroule sur terrain semi-libre et naturel. Il y a une porte de départ et une porte d'arrivée que les compétiteurs doivent franchir dans cet ordre. Il n'y a pas de portes à passer entre ces deux points.
- La piste sera balisée tout le long, les compétiteurs qui sortent de la piste ou qui tombent ne sont pas éliminés.
- Les courses de qualifications se dérouleront sur la piste des Hermines.
- Les courses de finales se dérouleront sur la piste René Chilbert suivie de la piste des Hermines.
- La piste des qualifications fait environ 800 m. La piste des finales fait environ 1.5 km.

2. Format de la compétition :

- Chaque compétiteur commence avec 1 ticket de 10 remontées mécaniques pour rejoindre les différents départs. Il peut en utiliser un maximum de 5 par jour et un minimum de 2. Les remontées qui ne sont pas utilisées pour la compétition peuvent être utilisées en dehors de la compétition.
- Sur les 5 remontées mécaniques par jour, le compétiteur devra au minimum en utiliser une pour une reconnaissance de la piste non chronométrée (obligatoire) et une pour effectuer une descente lui donnant un temps au chronomètre.
- Le compétiteur peut effectuer 3 essais pour faire son meilleur temps. La 5ème descente peut être utilisée en cas de chute ou de problème technique. Elle permet aussi d'effectuer un deuxième tour de reconnaissance non chronométré.
- Réunion avant compétition : Le riders meeting présentera aux compétiteurs le déroulement et le règlement de la compétition. Le lundi 17 juillet à 12h30.

- **Qualifications :**

Le jour des qualifications, les compétiteurs passent dans l'ordre qu'ils souhaitent en commençant par le tour de reconnaissance, puis peuvent enchaîner 3 chronomètres, le lundi 17 juillet de 13h30 à 19h. A la fin du temps de qualification, le meilleur temps sera retenu et définira l'ordre de passage des finales le lendemain. Ainsi, le premier des temps de qualification partira en premier du tour des 3 essais de la finale en commençant toujours par une reconnaissance.

Les qualifications se déroulent sur la première partie de la piste d'une distance d'environ 700 m sur parcours ouvert, ni portes, ni obligations de trajectoire dans les limites de la piste. Pour valider un temps, il faut déclencher la cellule de départ et passer la ligne d'arrivée.

- **Finales :**

Dernier jour de compétition : le mardi 18 juillet de 10h à 19h. Le premier des qualifications de la veille partira pour sa reconnaissance, puis le second, le troisième jusqu'au dernier concurrent. Puis on recommence dans cette ordre pour le 1er essai chronométré et ainsi de suite pour les deux suivants.

Les compétiteurs peuvent prendre leur pause déjeuner quand ils le souhaitent dans la journée.

La piste des finales démarre plus haut que les qualifications. La piste fait 1.7 kilomètre sur terrain libre dans les mêmes conditions que les qualifications. A la fin du temps des finales, le meilleur de 3 temps sera retenu pour donner l'ordre des résultats des championnats. Le repas du midi est à la charge du compétiteur.

- **Chronomètre :**

Chronomètre MICRO GATES avec microcontrôleur Arduino

- Matériels obligatoires :
Le port du casque est obligatoire, toutes autres protections sont fortement recommandées. Les matériels, protection et planches, sont de la responsabilité du compétiteur.

3. Balisage et inspection du parcours :

- Les organisateurs garantissent aux athlètes qu'ils ont pris les mesures nécessaires pour obtenir les meilleures pistes possibles pour la course, même dans des conditions difficiles de pluie ou de vent.
- La piste sera balisée la veille de la compétition afin d'éviter au mieux les erreurs de parcours et assurer la sécurité des compétiteurs et du public. Une équipe de bénévoles s'assure chaque jour de la sécurité de la piste.

Inscriptions

1. Lieu et Horaires :

- Les inscriptions et le règlement du tarif peuvent se faire en ligne via le site internet officiel de l'évènement :
<https://mountainboard-auvergne.com/>
- Les inscriptions et le règlement du tarif peuvent se faire le lundi 17 juillet de 9h à 12h en salle d'animation.
- Au règlement du tarif, il sera remis un badge évènement.
- Les inscriptions au tarif compétiteur ne sont ouvertes qu'aux personnes participants à la compétition.
- Les inscriptions au tarif accompagnant ne sont ouvertes qu'aux personnes accompagnants un compétiteur.

2. Tarif Compétiteurs :

- Le tarif compétiteur est de 70 euros
- Il comprend 10 remontées mécaniques et l'accès à la compétition.
- L'accès à la salle d'animation durant la compétition sur présentation du badge
- L'accès au camping sur présentation du badge
- 3 repas pris auprès du prestataire restauration de l'évènement ainsi que 3 bières auprès du prestataire de l'évènement.
- Une réduction sur les animations proposées par la Station de Besse Super-Besse.

3. Tarif Accompagnant :

- Le tarif accompagnant est de 40 euros.
- L'accès à la salle d'animation durant la compétition sur présentation du badge
- L'accès au camping sur présentation du badge
- 3 repas pris auprès du prestataire restauration de l'évènement ainsi que 3 bières auprès du prestataire de l'évènement.

- Une réduction sur les animations proposées par la Station de Besse Super-Besse.
- Le tarif accompagnant n'est accessible qu'aux personnes accompagnants un participant ayant réglé un tarif compétiteur

4. Informations recueillies :

- Nom, prénom, âge, sexe, nationalité, adresse électronique
- Les informations données seront stockées avec l'accord de la personne et ne seront utilisées que pour les besoins de la compétition.

Résumé de la compétition / animations

Le 17 Juillet 2023

- Petit-déjeuner et inscriptions en salle d'animation de 9h à 12h
- Déjeuner et Riders meeting en salle d'animation de 12h à 13h30
 - Qualifications / Télésiège des Moutons de 13h30 à 19h
 - Dîner en salle d'animation à partir de 20h30
 - Animations Freestyle et Initiations de 14h à 19h

Le 18 Juillet 2023

- Petit déjeuner à parti de 8h en salle d'animation
- Finales / Télésiège de la Falaise de 10h à 19h
- Dîner en salle d'animation à partir de 20h30
- Remise des Prix et soirée de clôture à partir de 22h
- Animations Freestyle et Initiations de 10h à 12h et de 14h à 19h

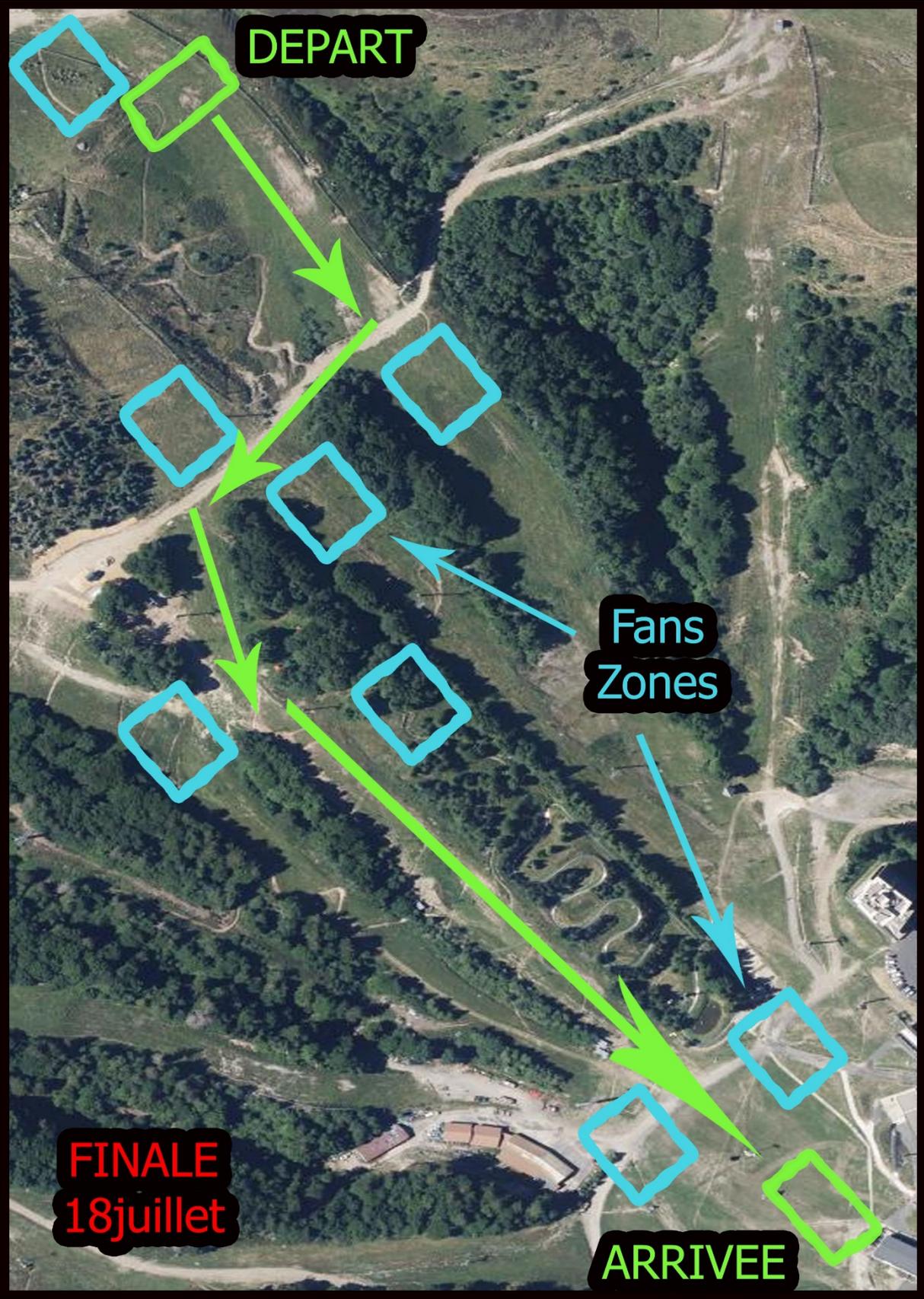
Animations / Public

- Show Free-Style
 - Initiations
 - Stand évènement
 - Fans Zones
- Rencontre avec les Riders
 - Sonorisation / Speaker
- Soirée de clôture / Remise des Prix / Concert

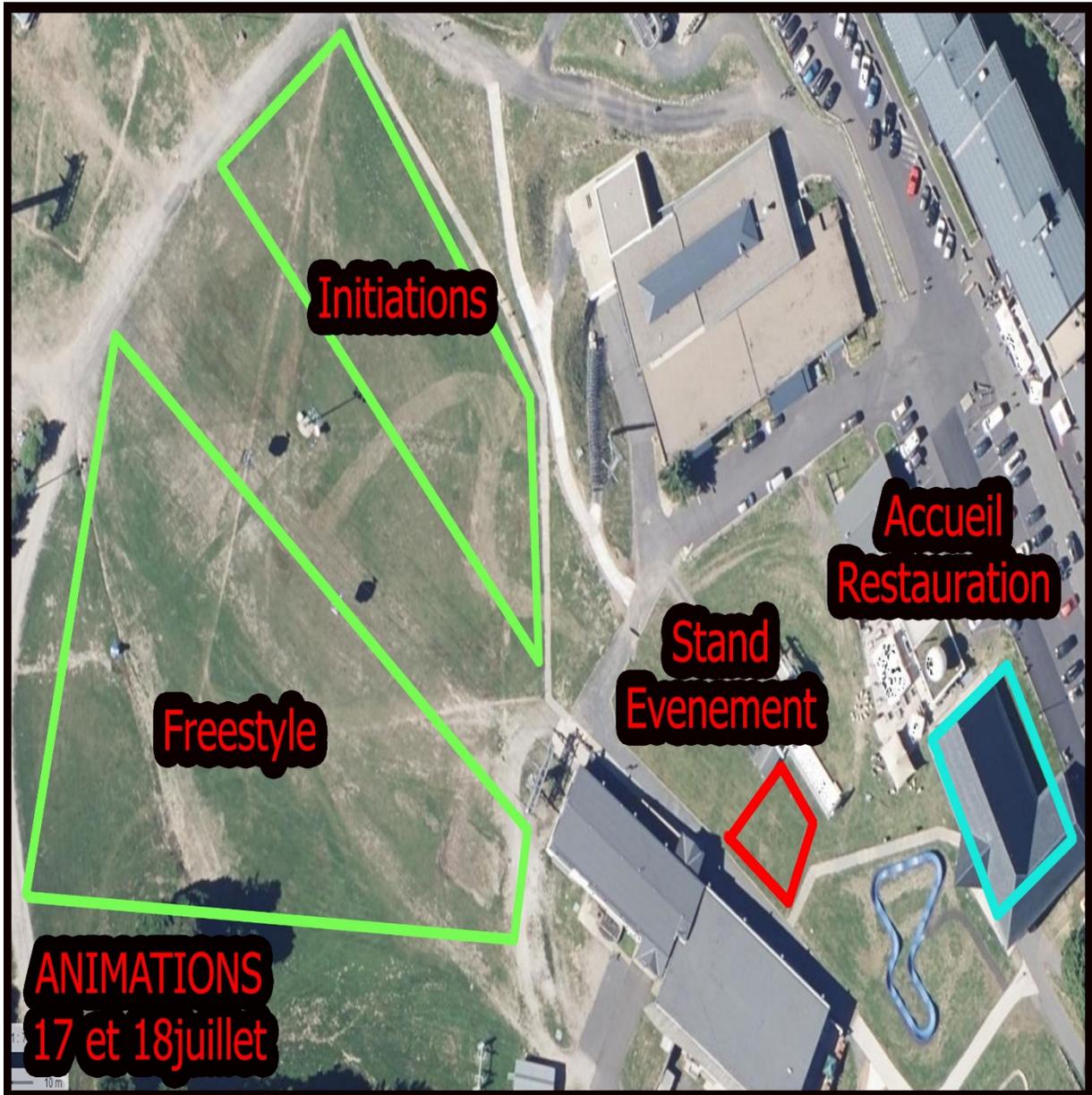
Annexe 1



Annexe 2

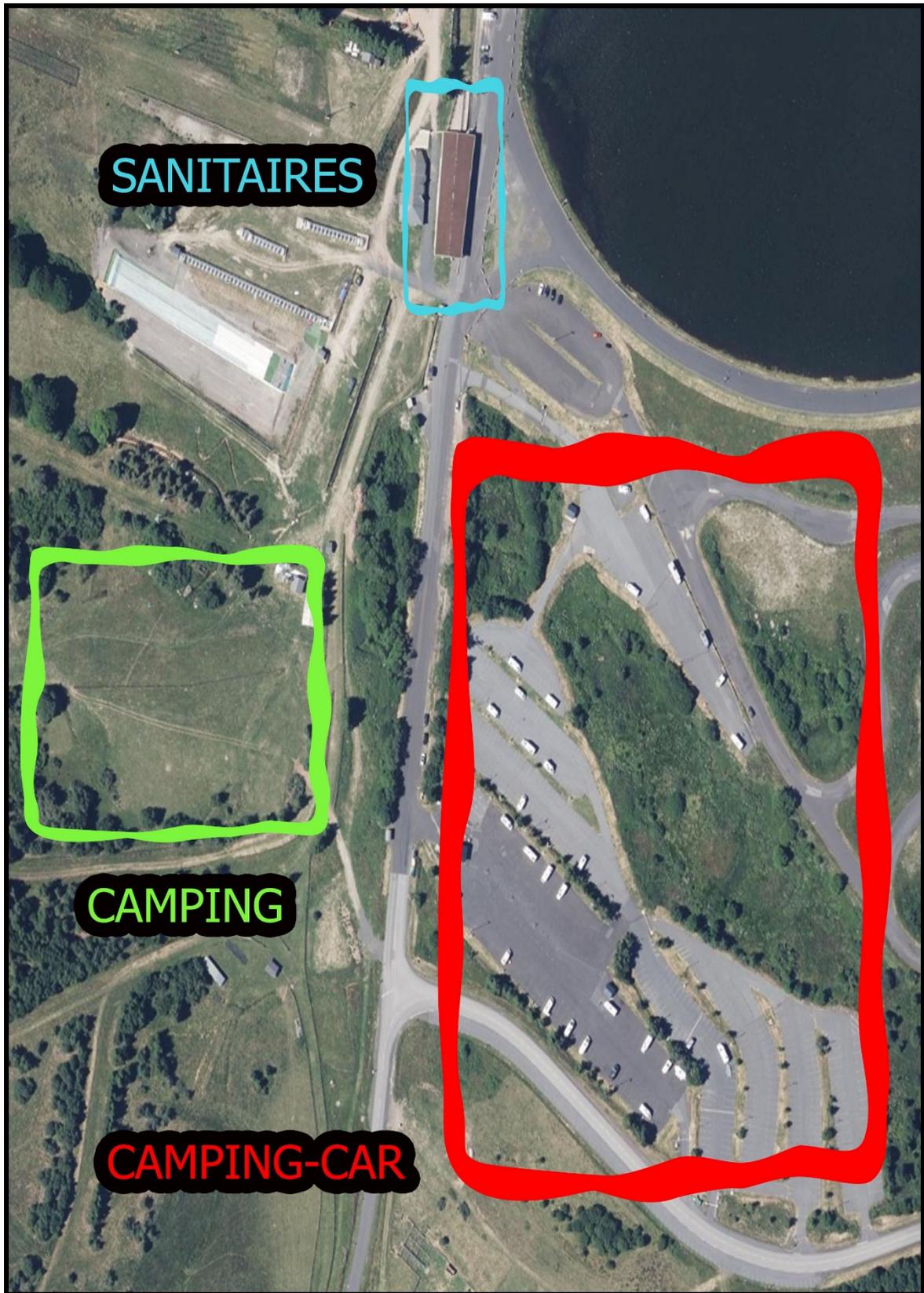


Annexe 3



Annexe

Camping



Annexe : Menus restaurations

Menus :

- Lundi 17 juillet 12h

Assiette composée de charcuterie et de fromage local salade « Bessoise »

- Lundi 17 juillet 20h30

Paella au poulet, crevettes, chorizo, poivrons, petits pois, fruits de mer, riz.

- Mardi 18 juillet 20h30

Burger « l'auvergnat » avec ses frites maison composé de pain maison, steak du boucher de 120 g, sauce maison, fromage d'auvergne, oignon confit.

- 10 repas végétariens par service

ANNEXE : Fiche Inscription

